

Saint-Clar durable !

A l'heure du déconfinement et de la nécessaire relance économique, les communes ont un rôle important à jouer. Les anciens et nouveaux élus de Saint-Clar ont travaillé main dans la main pendant la période du confinement pour préparer l'après-crise. Les deux réunions du conseil municipal qui ont été organisées, en audio puis en visioconférence, pendant cette période ont permis de faire avancer les dossiers en cours et de lancer de nouveaux projets.

Pour le projet du cabinet dentaire, les entreprises ont été sélectionnées suite à l'appel d'offres lancé en début d'année et les marchés publics ont été signés. La phase de démolition est terminée. Le lancement des autres phases des travaux a été décalé au mois de juin pour permettre la prise en compte et la mise en place des nouvelles mesures sanitaires sur le chantier.



Le chantier de la rénovation de la halle a été lancé, courant mai, avec le lot désamiantage. La prochaine étape consistera à remplacer la pierre de taille sur le pilier avant les travaux sur la partie sanitaires.



L'association Energie Citoyenne Pays Portes de Gascogne a lancé, fin mai, les travaux d'installation des panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes. Le chantier vient de se terminer.

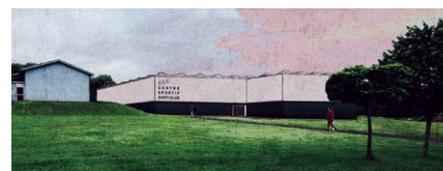


Le Tennis Club Saint-Clarais a décidé de profiter de la crise du COVID-19 pour lancer la rénovation des deux courts de tennis avec l'aide de la Mairie.



Le club de gymnastique finalise actuellement avec l'aide de la mairie son projet de parcours de santé urbain avec l'installation d'une dizaine de modules de fitness au centre bourg.

Enfin, le projet de salle de sports qui était à l'étude depuis plusieurs années est rentré dans sa phase opérationnelle avec le choix d'un architecte suite à un appel d'offres. Le permis de construire sera déposé en juillet et les travaux démarreront en fin d'année 2020.



Base de loisirs

La base de loisirs ouvrira ses portes le samedi 27 juin jusqu'au dimanche 30 août avec la mise en place d'un nouveau protocole sanitaire. L'opération «J'apprends à nager» pour les enfants de 4 à 12 ans est reconduite, vous pouvez inscrire vos enfants auprès du secrétaire de la mairie au 05 62 66 40 45, c'est gratuit !

Pour les enfants de 4 à 12 ans

Dispositif GRATUIT
Assurance obligatoire

Nombre de séances
10 x 1 heure

Téléphone mairie de Saint-Clar : 05 62 66 40 45

Base de loisirs de Saint-Clar (32)

Ici, on plonge, on joue, on se repose, on se restaure...

Ouverture du samedi 27 juin au dimanche 30 août 2020

Horaires ouverture : tous les jours de 11h à 20h
Portes ouvertes le samedi 27 juin 2020

Dans un cadre champêtre, ludique et aquatique.
Baignade surveillée, aire de jeux, parcours de santé, restaurant.

Saint-Clar de Lomagne